

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DAE 333-2 Campus des Cordeliers (6e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et convention (550.000 euros).

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de 550.000 euros à l'Université Pierre et Marie Curie pour la mise en sécurité et l'aménagement des locaux destinés à accueillir le laboratoire Génomique des tumeurs solides et de l'autoriser à signer la convention corrélative ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 29 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 550.000 euros est attribuée à l'Université Pierre et Marie Curie.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Université Pierre et Marie Curie la convention relative à l'article 1, dont le projet est joint en annexe.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, fonction 23, nature 204 du budget d'investissement municipal 2016 et suivants sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO